

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°21 du 21 mai 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 9 juillet 2003 portant organisation du service de santé des armées (rectificatif).

Du 24 février 2010

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 9 juillet 2003 portant organisation du service de santé des armées (rectificatif).

Du 24 février 2010

NOR D E F D 1 0 0 5 4 6 7 Z

Texte modifié :

Arrêté du 9 juillet 2003 (JO du 12, p. 11876 ; BOC, 2003, p. 5286 ; BOEM 110.3.1.3, 620-0.1.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 73 du 27 mars 2010, texte n° 21 ; signalé au BOC 21/2010.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 mars 2010, édition électronique, texte n° 17, article 7 :

Avant : « Elle met en œuvre le contrôle de gestion, le contrôle interne budgétaire et comptable et instruit les analyses financières. »,

Ajouter : « Elle établit, met à jour et suit la réalisation des référentiels correspondants, notamment en matière d'infrastructure, des systèmes d'information et de communication ainsi que d'équipements techniques. »